



# CENTRE EUROPEEN DE LA CULTURE

Le Centre européen de la culture a été fondé par Denis de Rougemont à Genève  
le 7 octobre 1950 en application de la Résolution culturelle du Congrès de La Haye de 1948.

## Le Président

Professeur Dusan Sidjanski

CENTRE EUROPEEN DE LA CULTURE

**Mission:** Le Centre européen de la culture défend la dignité de la personne humaine, libre et responsable, dans une société démocratique et pluraliste, la non-discrimination, la tolérance et le respect des diversités d'opinion, de culture et de croyance. En favorisant le dialogue, dans le respect mutuel, avec les autres grandes cultures vivantes dans le monde, il encourage les porteurs de culture et les créateurs à édifier une Europe respectueuse des principes du fédéralisme prenant en compte ses diversités et fondée sur sa culture, ses valeurs et son histoire communes.

La vocation du Centre est celle d'un foyer de réflexion, de promotion d'idées et d'animation de colloques prônant un fédéralisme pour une plus grande autonomie des personnes et des groupes à l'intérieur d'un ensemble complexe et diversifié. Il entend contribuer à construire et à préserver une paix durable en Europe et dans le monde fondée sur une union dans la diversité.

**Historique:** Fondé par Denis de Rougemont, sous les auspices du Mouvement européen, le CEC est issu des délibérations du Congrès de La Haye (mai 1948). Depuis lors, il a contribué à la création d'institutions dont certaines sont devenues rapidement indépendantes (CERN, Fondation Européenne de la Culture), d'autres lui étant restées plus longtemps intimement rattachées (Association Européenne des Festivals de Musique, Association des Instituts d'Etudes Européennes).

**Statuts:** Le CEC est une organisation non gouvernementale (ONG) qui affirme son indépendance à l'égard de tout parti, mouvement ou organisation politique ou syndical, groupe de pression ou confession. Constitué en association régie par la loi suisse, il jouit de la personnalité juridique et de l'autonomie.

**Structure:** Par nécessité et par conviction, nous avons opté pour une structure légère, une stratégie s'appuyant sur la mise en œuvre de projets autofinancés dont la responsabilité est confiée à nos membres en fonction de leurs compétences. Notre force: nos ressources humaines, un vaste réseau de personnalités et de collaborateurs compétents autant que passionnés. Peuvent devenir membres du CEC toutes personnes physiques ou morales qui souscrivent aux valeurs et buts du Centre.

Pour toute informations complémentaires, veuillez vous adresser à

Mme Estelle Gitta      Secrétaire du Comité directeur  
E-mail                      [estelle.gitta@sete.ch](mailto:estelle.gitta@sete.ch)  
                                    [dialoguedescultures@sete.ch](mailto:dialoguedescultures@sete.ch)  
Tél.                            +41 22 920 94 79  
Fax                             +41 22 788 04 49

Formulaire/MissionCEC-prés-nvo-15.08.03

Ch. de l'Avanchet 33, c. p. 81, CH-1216 Cointrin-Genève - tél. +41 22 920 94 80 - FAX: +41 22 920 94 76  
e-mail: [dialoguedescultures@sete.ch](mailto:dialoguedescultures@sete.ch)

# LE CENTRE EUROPÉEN DE LA CULTURE

organise  
sous le haut patronage du

Premier Ministre du Portugal  
Monsieur José Manuel Durão Barroso

et en coopération avec les  
Fondations Gulbenkian, Latsis et Luso-Américaine

une Conférence internationale

## DIALOGUE DES CULTURES À L'AUBE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE *Hommage à Denis de Rougemont*

les 29 et 30 avril 2004

à la  
Fondation Gulbenkian Calouste  
Avenida de Berna 45A  
1067-001 Lisboa  
Portugal

Le dialogue des cultures entre l'Europe et les Mondes arabe, musulman et juif  
répond à un besoin urgent.  
Le dialogue de l'Europe avec le monde lusophone est aussi une condition de l'avenir.  
Lisbonne en est le lieu privilégié.



Centre européen de la Culture  
Case postale 81  
CH -1216 Cointrin - Genève



## CENTRE EUROPEEN DE LA CULTURE

Le Centre européen de la culture a été fondé par Denis de Rougemont à Genève  
le 7 octobre 1950 en application de la Résolution culturelle du Congrès de La Haye de 1948.

### PROGRAMME:

**Dialogue des cultures à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle**

***Hommage à Denis de Rougemont***

**29 avril 2004**

**10h00**

**SÉANCE INAUGURALE**

**Dr Emilio Rui Vilar, Lisbonne**  
*Président de la Fondation Gulbenkian*

**Allocution de bienvenue**

**Prof. Dusan Sidjanski, Président du Centre européen de la culture, Genève**

**Unité et diversité culturelles en tant que fondement du fédéralisme européen**

**Prof. Fernando Gil, Universidade Nova Lisboa**

**L'Europe et le dialogue des cultures**

**Monsieur José Manuel Durão Barroso**  
*Premier Ministre du Portugal*

**Hommage à Denis de Rougemont et actualité du Dialogue des cultures**

**11h15**

**Pause café**

### Repères pour le dialogue des cultures

Le Centre européen de la culture renoue avec la tradition des dialogues des cultures dont le premier animé par Denis de Rougemont a eu lieu à Genève en septembre 1961. Le Congrès de Lisbonne qui constitue un événement majeur est organisé à la Fondation Gulbenkian avec son soutien et avec celui des Fondations Latsis et Luso-Américaine.

Selon Denis de Rougemont, l'héritage culturel est pris dans son acception large comme «la somme de tous les 'produits' de la culture au cours des âges : religions et philosophies, arts et lettres, sciences et techniques, idéaux et pratiques politiques, législations et codes de la Cité, jugements moraux, esthétiques et critiques, réflexes acquis et sagesse proverbiale, et enfin ou d'abord les langues et tout ce qu'elles conditionnent...». Autour du pôle constitué de Jérusalem, de la Grèce et de Rome, la culture européenne s'est épanouie au contact des autres cultures et grâce aux apports du monde méditerranéen et de ses composantes arabes, musulmanes et juives. Ce dialogue intérieur avec des cultures importées et intégrées est appelé à se développer sur la base des reconnaissances mutuelles, de la tolérance et du respect de l'autre. Principes qui doivent régir le dialogue de l'Europe avec les autres espaces de civilisation auxquels elle apporte son expérience des droits de l'homme, de démocratie et du fédéralisme, ainsi que de sa science et de sa technologie.

Aujourd'hui où certains conflits prennent l'allure des chocs des civilisations, il est vital que l'Europe fasse entendre sa voix à travers des dialogues des cultures, des échanges et des rapprochements fondés sur la compréhension, la tolérance et la convivialité à l'exclusion de toute velléité de supériorité, de domination ou de contrainte. Le Congrès de Lisbonne a pour but de contribuer au dialogue de l'Europe avec les ensembles arabe, musulman et juif, à la fois sous la forme de dialogues entre continents et au sein de l'Europe. Aussi indispensable qu'exemplaire, le dialogue soutenu par les régions, les nations européennes comme par l'Union européenne devra marquer le début d'une «ère de dialogues». Valeurs, styles de vie et comportements ainsi que le développement dans le respect des identités culturelles et politiques, tels pourraient être les quelques thèmes autour desquels se tisseraient des macro-dialogues accompagnés d'une multitude de micro-dialogues.

Une deuxième dimension que ce Congrès envisage d'aborder est le dialogue «Europe – Amérique latine (Brésil) et Afrique lusophone» pour lequel Lisbonne offre un lieu privilégié. A la fois une et diverse, l'Europe se doit d'apporter sa contribution originale au moment où notre univers subit une double tension: l'attraction de la mondialisation et la fascination des identités singulières. En effet, son expérience et sa quête d'une Union fédérale inédite dans le respect de ses diversités culturelles et nationales constituent le fondement de son unité profonde. Ce sont autant de composantes de sa vocation à engager des dialogues au niveau des grands ensembles du monde. C'est aussi sa façon de contribuer à la paix universelle.

**Dusan Sidjanski**  
Président du Centre européen de la culture